

1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon

Auteurs : Vernoy, Jean de

TABLE.	
Du quatrième chapitre.	
Des personnes qui peuvent agir sans mé- dement. Ce qu'on peut opposer contre la consuetude personne agissante pour autrui. Et que les clers sont réputés co- joindre personnes et causes de leur E- glise.	pag. 84
Qui est dit va defendeur, comme le de- fendeur peut être constitué. Qui est dit casuier, & ce qu'on peut opposer & ex- ciper contre l'excoier.	87.88.
Du cinquième chapitre.	
Qu'est le procureur syndic, ou doit estre faire la constitution, & ce qu'on peut opposer contre luy.	pag. 88
Definition de l'ecconome : La difference d'entre l'ecconome syndic, vice-mai- tre, & adreux. Ce qu'on peut exciper contre l'ecconome. Definition de l'or- phanotrophe. Ce qu'on excipe contre luy. Definition de vice comis, & vice- maître.	90.91
Du sixième chapitre.	
La division des tuteurs, & ce qu'on ex- cipe contre le tuteur testamentaire.	91.
page.	Ce

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Bibliothèque municipale, Part-Dieu, Silo ancien, 813008

Format (largeur x format)16°

CouvertureLyon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne
nouvelle)

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

Informations sur le fichier

Nom original : 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM

Lyon_Page_268.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.41 Mo

Dimensions : 1758 x 2544 px

Fichier créé par [Sylvie Giraud](#)Fichier créé le 29/05/2024 Dernière modification le
07/10/2024